



## NOTE D'INFORMATION

<u>REFERENCE</u>	<u>OBJET</u>	<u>DATE</u>
2022 – 019	<b>EHPAD RESSOURCE</b> <b>VIE SOCIALE ET THÉRAPEUTIQUE AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU</b> <b>ATELIERS D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES</b>	14.03.2022

À l'attention de l'ensemble des résidents,  
À l'attention de l'ensemble des familles et des proches,  
À l'attention des membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS),  
À l'attention de l'ensemble du personnel,

Madame, Monsieur,

La Résidence DEBROU s'inscrit aujourd'hui comme un établissement ressource au service de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées. Dans ce cadre, la Résidence DEBROU a signé une convention de partenariat avec une association « SIEL BLEU » qui propose des activités de gymnastique douce.

Dès lundi 14 mars 2022, de 14h30 à 15h30, il est proposé aux résidents, aux familles et proches de bénéficier d'activités physiques adaptées par la participation aux ateliers « équilibre » mis en place chaque lundi et animés par des professionnels de la gériatrie.

Si vous souhaitez agrémenter votre vie sociale et pratiquer une fois par semaine une activité physique pour améliorer votre condition physique et votre tonus musculaire, vous pouvez vous inscrire aux ateliers ; un intervenant sportif de l'association SIEL BLEU propose des cours d'activités physiques adaptées.

Différents thèmes d'activité sont développés, comme la souplesse articulaire, le renforcement musculaire, la prévention des chutes...

Je vous invite à prendre connaissance de la plaquette d'information que vous trouverez en pièce jointe et à vous faire connaître auprès de mes services pour inscription aux ateliers.

Le personnel de la Résidence DEBROU riche de son expérience en gériatrie met à votre disposition sa compétence professionnelle pour vous ouvrir les portes et vous proposer de nouvelles activités favorisant les liens sociaux avec vos parents et proches.

Restant à votre écoute,

**Vous remerciant vivement de votre confiance,**

*Bien à vous !*

Le Directeur

A. ESSALHI

